

27 janvier 2009

N° 04 – 2009

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :*

**Beat Werder** +33 (0)1 46 98 71 39

Chief Communications Officer

**Marco Circelli** +44 (0) 207 553 8106

Head of Investor Relations

## SCOR met en place le Hub de Zurich

SCOR met en place le futur Hub de Zurich au niveau des entités Vie et Non-Vie opérant en Suisse et sur divers autres marchés, notamment en Autriche et dans le centre de l'Europe de l'Est pour les Traités Non-Vie, et dans le monde entier pour la souscription de certains contrats Spécialités P&C. En Vie, la souscription assurée à partir du Hub concerne les marchés suisse, du Liechtenstein et de Méditerranée orientale (Grèce, Turquie et Israël). La structure légale et l'établissement du Hub seront soumis à l'approbation de l'Autorité suisse de surveillance des marchés financiers (FINMA).

### Responsables du Hub :

Paolo Varisco, auparavant Head of Group Internal Audit, est nommé CEO de l'entité du Hub de Zurich, qui devrait assister SCOR Switzerland AG et SCOR Global Life Reinsurance Switzerland AG. Michael Breuer devient Chief Financial Officer du Hub, Roland Imfeld assumera la fonction de Human Resources Director et Peter Frei, celle de Chief Information Officer du Hub. Bernd Langer est quant à lui en charge des entités Risk Management et Contrôles internes du Hub. Enfin, Christian Felderer est nommé General Counsel du Hub.

Dans la future structure, le Hub apportera aux deux entités Vie (SCOR Global Life Reinsurance Switzerland AG) et Non-Vie (SCOR Switzerland AG) un soutien *back office* dans les domaines tels que la comptabilité, les ressources humaines, le système d'information et les questions de conformité. Par ailleurs, le Hub utilisera et chapeautera les services de modélisation financière sous la responsabilité de Michel Dacorogna. Il est également envisagé que le Hub de Zurich accueille, sous la direction de Gaby Hollmann, l'entité suisse de SCOR Global Life, actuellement implantée à Zoug.

### Activités de souscription régionales et mondiales assurées depuis le Hub de Zurich :

Le Hub soutiendra les services de souscription Vie et Non-Vie qui assumeront des responsabilités régionales en Traités (pour plusieurs pays EMEA). Il agira de même pour les entités Non-Vie, qui souscrivent des affaires dans le monde entier sous la responsabilité de Benjamin Gentsch (risques agricoles, Aviation, assurance crédit-caution, *Engineering*, transport maritime, transfert de risques structuré en Spécialités, Facultatifs Cédantes et assurance Property Cat américaine). Les structures légales de SCOR Holding (Switzerland) AG, de SCOR Switzerland AG et de SCOR Global Life Reinsurance Switzerland AG demeureront inchangées, tout comme les responsabilités de leurs directeurs.

27 janvier 2009

N° 04 – 2009

**Responsabilités mondiales du groupe SCOR assurées depuis le Hub de Zurich :**

Les fonctions Groupe remplies depuis le Hub : le Group CFO ainsi que les services de planification et d'analyse financières, de modélisation financière et d'audit interne, le Group Compliance Officer, le Group General « Operations » Counsel pour les activités Vie et Non-Vie, ainsi que le Deputy CEO de SCOR Global P&C.

Le Hub soutiendra SCOR Holding (Switzerland) AG, dont le CEO est Benjamin Gentsch et dont le Conseil d'administration est présidé par Denis Kessler.

Denis Kessler, Président-Directeur général du Groupe, a déclaré : « La décision de mettre en place le Hub de Zurich confirme la volonté du Groupe de s'organiser autour de six plateformes de gestion et d'administration qui soutiendront les activités de souscription locales et régionales, et, pour ce qui concerne le Hub de Zurich, les activités mondiales de souscription. Le Hub de Zurich administre également une part importante des fonctions centrales du Groupe, démontrant ainsi la dimension véritablement multinationale de SCOR. Cette création représente, au niveau de notre organisation, l'achèvement de l'intégration des ex-sociétés Converium et Revios dans des structures de gestion communes, intégration déjà réalisée au niveau de la souscription ».

SCOR est structuré autour de six Hubs : Paris, Zurich, Cologne et Londres pour l'Europe, Singapour pour l'Asie et New York pour les Amériques. La nouvelle structure est fondée sur le principe selon lequel chaque Hub a des responsabilités locales, régionales et mondiales, tant au niveau des divisions (Global P&C et Global Life) qu'à l'échelle du Groupe. La structure finale en Hubs s'achèvera par la mise en place des Hubs de Zurich et de Paris qui sera annoncée très prochainement.

\*  
\*   \*  
\*

**Énoncés prévisionnels**

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

27 janvier 2009

N° 04 – 2009

---

Le document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 28 mars 2008 sous le numéro D.08-0154 (le "Document de Référence"), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.